

Présentation du rédacteur de ces notes :

Natif de la paroisse de la Nativité-de-la-Très-Sainte-Vierge-d'Hochelaga, François Caron est un citoyen engagé depuis près de 40 ans dans l'observation du monde politique fédéral, national et municipal et de ses décisions, politiques, programmes et projets dans les domaines de l'écologie, de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement du territoire, la critique de ses projets et réalisations qui ne vont pas dans le sens souhaité d'une société qui tend vers le développement durable, le respect de l'écologie et l'aménagement raisonné de l'environnement et du territoire pour ce faire.

Diplômé en sciences économiques, spécialisation en analyse, et en sciences de l'environnement, il s'est impliqué, malgré sa vie quotidienne de citoyen lambda, dans la rédaction de mémoires d'opinion, critiques mais constructifs, sur divers projets:

- Politique nationale de l'eau (2000)*
- Projet de modernisation de la rue Notre-Dame (2001-2002)*
- Pont à péage de l'autoroute 25 (2005)*
- L'industrie des gaz de schiste au Québec (2010)*
- Projet d'oléoduc Energy East de Trans-Canada Pipe-Lines auprès du BAPE et de l'ONE (2015-2016)*
- Intervention écrite auprès du ministre des Ressources naturelles du Québec au sujet des projets de publications de règlements sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures en milieu terrestre et hydrique (printemps-été 2018)*
- Contribution écrite en commentaires sur la consultation en marge du projet Des Faubourgs, pilotée par l'OCPM (avril 2019).*
- Mémoire sur le document de présentation de l'Écoparc du Ruisseau de la Grande-Prairie de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en avril 2019*
- Mémoire à la commission du BAPE sur le projet Énergie-Saguenay en avril-mai 2021.*

Il appuie et soutient symboliquement tous les combats qui vont dans le sens d'une meilleure qualité de vie en ville, à la campagne et en région, ces derniers respectant une approche en écologie, en aménagement du territoire et en préservation du patrimoine naturel et culturel, comme par exemple les pressions populaires pour le rejet du projet de centrale électrique au gaz du Suroît, en 2004, l'opposition au projet subséquent du gouvernement de modernisation de la rue Notre-Dame en autoroute en tranchée (2005), celles qui ont mené à l'abandon du projet de dépôt de gaz Rabaska (2007-2012), les représentations des citoyens de MHM pour modifier et bonifier le projet de EPISASLP en octobre-novembre 2019 et celles liées au rejet de l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans la région de Lotbinière, plus spécifiquement dans le voisinage de la réserve écologique Lionel-Cinq-Mars et de la Forêt seigneuriale du Domaine Joly-de-Lotbinière.

Quelques idées en vrac pour l'Est-de-Montréal

Une action sérieuse à effectuer à court et moyen terme par la Ville de Montréal et la CMM sera d'améliorer grandement l'accès public à l'eau courante et aux berges du fleuve Saint-Laurent entre le centre-ville et RDP-PAT et à la rivière Des Prairies entre Montréal-Nord et le Bout-de-L'Isle. Pour ce faire, exproprier ou acheter au prix de la valeur marchande les immeubles en berge et les terrains vagues ou non-développés, et s'entendre avec l'Administration du Port de Montréal pour faire, à moyen terme, des trouées d'environ un kilomètre à tous les deux kilomètres de quais entre la rue De Lorimier et Pointe-Aux-Trembles, y incluant les quais de Montréal-Est, pour aménager des parcs et espaces verts en vue de faciliter et promouvoir le contact avec les berges, l'eau et le paysage du fleuve.

D'autre part, réaliser à court terme des tronçons significatifs de la Trame Verte-et-Bleue dans l'Est de Montréal, incluant notamment un corridor significatif entre, notamment, le parc du Ruisseau-De-Montigny, le golf d'Anjou, le parc Jean-Milot et les vestiges du Ruisseau Des Prairies/Molson en vue de réaliser l'Écoparc Assomption-Sud/Longue-Pointe; Réaliser en priorité une intégration significative de cette nouvelle norme dans le projet de développement de l'Écoparc industriel Assomption-Sud/Longue-Pointe pour y adjoindre le projet proposé par les AmiEs du Ruisseau-Molson aux audiences de l'OCPM tenues en mars-avril 2019 sur cette initiative de l'Arrondissement MHM. Ledit projet proposé de parc urbain et de renaturation de la friche industrielle du secteur Assomption-Sud est appuyé par divers organismes sociaux et de promotion de l'aménagement urbain et de l'environnement, notamment le Conseil Régional de l'Environnement de Montréal.

Réaménager la rue Notre-Dame Est en boulevard urbain du type de celui qui a été aménagé sur le boulevard Henri-Bourassa Est à Rivière-des-Prairies par l'Administration du RCM dans les années '90, y incluant un tramway, sans pour autant empiéter sur les espaces verts propriété du MTQ, créés suite aux démolitions effectuées dans le cadre du projet avorté d'autoroute est-ouest dans les années '70; Céder ces terrains au prix symbolique de 1\$ à la Ville pour compenser le massacre de la trame urbaine qu'ont causé ces expropriations.

Enfin inclure et effectuer une obligation de développement immobilier conforme avec l'annonce d'une nouvelle cible de conservation faite par le MELCC, le Québec prenant un engagement clair envers l'atteinte de la cible 30 % d'aires protégées d'ici 2030 prônée par la Convention de l'ONU sur la biodiversité (CBD), dans les projets actuels (Assomption-Sud/Longue-Pointe et SIPI, notamment) et futurs de développement immobilier urbain de tous types. L'exécution de l'esprit de cette conformité peut se traduire par une obligation de réhabiliter, renaturaliser et retourner au domaine public sous forme de parcs des terrains contaminés ou paysagèrement dégradés qui se situent dans ces projets pour rencontrer ces objectifs. Une incitation financière à déterminer peut éventuellement être offerte par les divers paliers de gouvernement pour faciliter la rencontre de cet objectifs par la Ville.